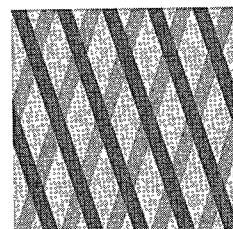
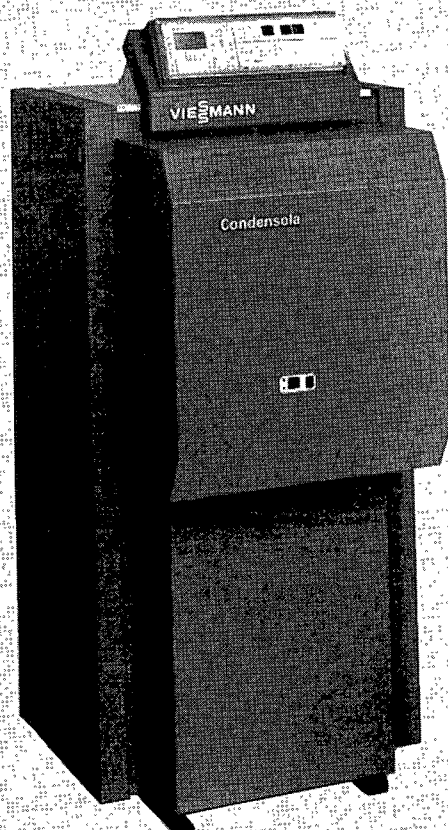


Condensola

Chaudière gaz à condensation
à brûleur hémisphérique radiant MatriX.
Puissance nominale : de 24 à 65 kW



Condensola



1.1 Sécurité

1.2 Remarques importantes

1.1 Sécurité



Ce symbole "Attention" précède tous les conseils de sécurité importants.

Les respecter scrupuleusement pour éviter tout risque et tout dommage corporels et matériels

■ Conduite de la chaudière

Prière de lire attentivement cette notice d'utilisation. Cette notice d'utilisation vous permet de faire fonctionner votre installation de chauffage.

Les réglages de la régulation de chaudière seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation de cette régulation.

Veillez également lire attentivement avant la mise en service les autres notices d'utilisation jointes à votre installation de chauffage.

De plus, votre installateur doit vous expliquer la marche et la conduite de l'installation.

Les dommages consécutifs à un non-respect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

■ Travaux sur l'appareil

Les travaux sur l'appareil et sur l'installation de chauffage comme ceux de montage, d'entretien et de réparation, par exemple **devront être impérativement effectués par du personnel qualifié** (chauffagistes/installateurs).

■ En cas de danger

- **Couper immédiatement l'interrupteur général de chaufferie** (placé à l'extérieur du local)
- **Fermer la vanne d'alimentation gaz.**
- **Employer un extincteur adapté en cas d'incendie** (Extincteur poudre ABC).

■ Odeur de gaz

- **Ne pas fumer !** Éviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manœuvre d'interrupteurs électriques, par exemple)
- Ouvrir **les fenêtres et les portes.**
- Fermer **la vanne d'arrêt gaz.**
- **Prévenir le chauffagiste.**
- Se conformer aux **consignes de sécurité** de Gaz de France

■ Odeur de gaz de fumées

- Mettre l'installation hors service
- Ouvrir les fenêtres et les portes
- Prévenir le chauffagiste.

■ Arrivées d'air

Il est interdit d'obstruer les arrivées d'air de la chaufferie, dans le cas contraire, il y a risque de combustion incomplète et d'intoxication.

1.2 Remarques importantes

■ Conditions à remplir par le local où se trouve la chaudière

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus dans les bombes aérosols, les peintures, les solvants et les produits de nettoyage, par exemple).
- Pas de poussière abondante.
- Pas d'humidité de l'air élevée.
- Hors gel et bien ventilé

Dans le cas contraire, il existe des risques de dysfonctionnement et d'endommagement de l'installation

■ Entretien régulier par le chauffagiste

La chaudière devra être impérativement nettoyée à intervalles réguliers. Plus l'encrassement de la chaudière est important, plus la température des fumées augmente et avec elle les déperditions par les fumées ainsi que, par voie de conséquence, les pertes d'énergie.

Le préparateur d'eau chaude sanitaire à accumulation (si l'installation en est équipée) devra être visité par le chauffagiste 2 ans au plus tard après la mise en service puis à intervalles réguliers.

Un entretien régulier de l'installation de chauffage par un spécialiste vous assurera un fonctionnement de votre installation fiable, économisant l'énergie et respectant l'environnement.

Nous recommandons de passer un contrat d'entretien avec l'installateur.

3.2 Mise en service

3.3 Dérangements pendant le fonctionnement

4 Mise hors service

3.2 Mise en service

Première mise en service

La première mise en service sera effectuée par l'installateur ou par un spécialiste nommé par lui.

Opérations préparatoires à la mise en service

(ou à la remise en service)

1. Contrôler la pression (le niveau d'eau) de l'installation. L'aiguille noire du manomètre ① doit impérativement se trouver sur le vert. Si cette aiguille se trouve plus bas que l'aiguille rouge fixe, la pression de l'installation est insuffisante, prévenir dans ce cas votre chauffagiste.
2. Contrôler si les orifices de ventilation de la chaufferie sont ouverts et ne sont pas obstrués.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt gaz.
4. Enclencher l'installation. Enclencher l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) et l'interrupteur installation „①” ⑦.

Votre installation est alors opérationnelle.

Mise en service

La régulation de chaudière intégrée pilote automatiquement votre installation de chauffage en fonction de la température extérieure et des réglages et des programmations effectués.

Les modifications seront réalisées comme indiqué par la notice d'utilisation de la régulation de chaudière.

Remarque concernant la conduite de la chaudière

- Maintenir la chaufferie et la chaudière en parfait état de propreté.
- Contrôler fréquemment la pression de service de l'installation de chauffage sur le manomètre ①
- Contrôler fréquemment le niveau de remplissage de l'équipement de neutralisation, si l'installation en est équipée, (faire refaire le plein par le chauffagiste si nécessaire).
- Faire entretenir régulièrement le filtre d'eau potable de la conduite eau froide (si l'installation est équipée de ce filtre).

3.3 Dérangements pendant le fonctionnement

Dérangement brûleur : le voyant de dérangement brûleur ⑥ et le voyant de dérangement rouge ② sont allumés : appuyer sur la touche de réarmement ⑤. Autres dérangements : référez vous à "Dérangement ! Que faire, si...", page 5 et à la notice d'utilisation de la régulation de chaudière.

Si le dérangement subsiste, prévenez votre chauffagiste.

4 Mise hors service

Mise hors service de courte durée

1. Laisser l'interrupteur installation „①” ⑦ sur "1" et laisser l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) enclenché.
2. Positionner le sélecteur de programme „C" sur „0" (voir notice d'utilisation de la régulation de chaudière).

Mise hors service de durée assez longue

1. Fermer la vanne d'arrêt gaz.
2. Couper l'interrupteur installation „①” ⑦
3. Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local).

Avant et à l'issue d'un arrêt de l'installation de chauffage de durée assez longue (plusieurs mois), nous recommandons de contacter votre chauffagiste.

Il pourra si besoin est, faire le nécessaire pour assurer la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.

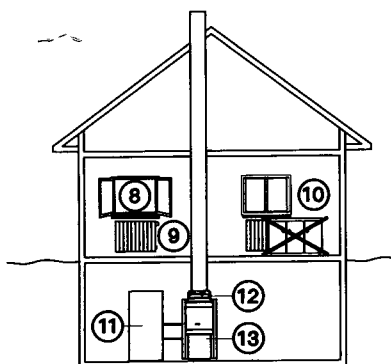
 Ces opérations ne mettent pas l'installation hors tension !

5 Dérangement ! Que faire, si...

Dérangement	Cause	Remède
L'installation de chauffage ne démarre pas	Interrupteur installation „①“ ⑦ de la régulation de chaudière est coupé	Enclencher cet interrupteur
	Interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) est coupé	Enclencher cet interrupteur
	Le fusible du tableau de distribution électrique (fusible du bâtiment) a coupé l'alimentation électrique	Prévenir le chauffagiste
	Vanne d'arrêt principale gaz fermée	Ouvrir la vanne d'arrêt principale de gaz
Le brûleur n'est pas ou mal enclenché	Mauvais réglage de la régulation de chaudière	Vérifier et corriger, le cas échéant, les réglages de l'horloge et du sélecteur de programme
	Régulation de chaudière ou boîtier de contrôle de brûleur en dérangement	Prévenir le chauffagiste
Le brûleur ne démarre pas, le voyant de dérangement rouge ② du boîtier de contrôle de brûleur est allumé ou clignote	Mauvais démarrage	Appuyer sur la touche de réarmement ⑤; si cet essai de démarrage est lui aussi vain, prévenir le chauffagiste
Le chiffre "1" est affiché en permanence à l'écran ④, les diodes sont éteintes	Pression de gaz insuffisante ou pas de gaz	Ouvrir la vanne d'arrêt principale gaz; si le dérangement subsiste, prévenir le chauffagiste ou Gaz de France
Le voyant de dérangement rouge ② est allumé, un symbole, un chiffre ou une lettre clignotent à l'écran ④	Dérangement	Prévenir le chauffagiste et lui donner des indications précises : - Le voyant de dérangement ② est éteint, est allumé ou clignote - L'écran ④ est éteint, est allumé ou clignote - Symbole, chiffre ou lettre affichés à l'écran ④
Circuit de chauffage froid	Priorité à la production d'eau chaude sanitaire	Attendre que cette production soit satisfaite
Température ambiante insuffisante ou excessive à différentes saisons	La courbe de fonctionnement n'a pas été correctement réglée	Corriger ce réglage, le cas échéant (voir notice d'utilisation de la régulation)

Adressez vous à votre chauffagiste pour les autres pannes.

6 Économiser l'énergie



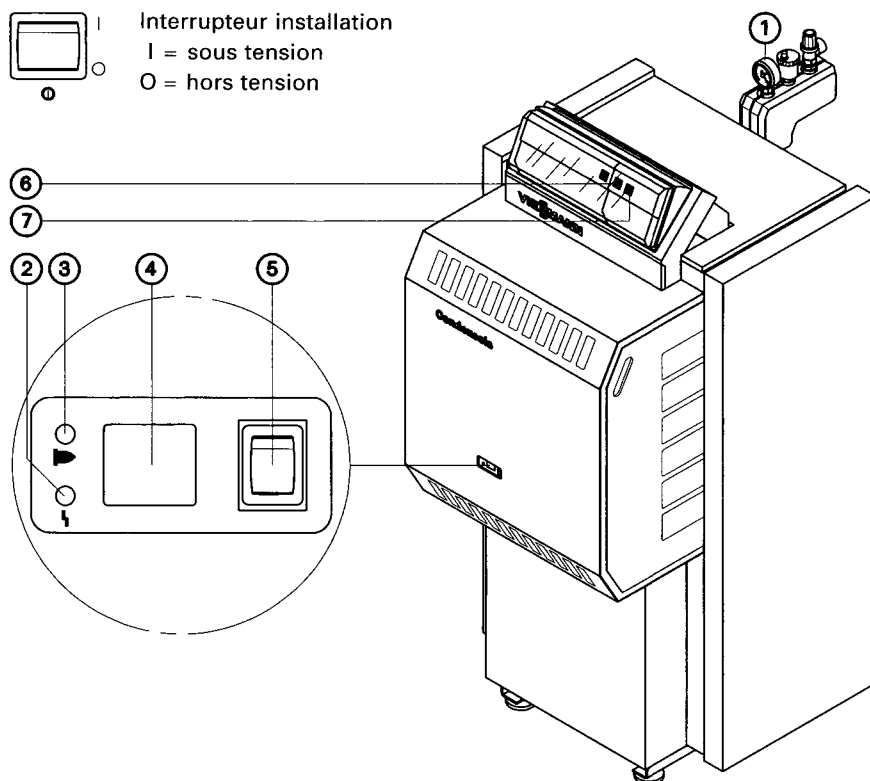
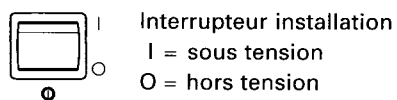
Non seulement les caractéristiques techniques de votre installation, mais encore votre "comportement" permettront d'augmenter les économies d'énergie. Les mesures suivantes vous aideront dans ce domaine :

- aérer judicieusement : ouvrir brièvement les fenêtres ⑧ en grand après avoir fermé les robinets thermostatiques ⑨ des radiateurs
- chauffer juste : viser une température de 20° C dans les pièces d'habitation, chaque degré de température en moins économise jusqu'à 6% de coût de chauffage
- utiliser les possibilités de paramétrage à la carte de la régulation ⑫ : "Marche normale en alternance avec

la marche réduite", par exemple

- régler correctement la consigne de température d'eau chaude sanitaire ⑪ sur la régulation ⑫
- régler correctement les robinets thermostatiques ⑨
- ne rien mettre devant les radiateurs ⑩ et les robinets thermostatiques
- faire entretenir régulièrement l'installation de chauffage ③ par votre chauffagiste
- contrôler la consommation d'eau chaude sanitaire : une douche consomme, en règle générale, moins d'énergie qu'un bain
- fermer les volets des fenêtres à la tombée de la nuit

2 Condensola



- ① Manomètre
- ② Voyant de dérangement rouge (allumé en cas de dérangement)
- ③ Voyant de fonctionnement vert (allumé lorsque le brûleur est en fonctionnement)
- ④ Écran d'affichage
- ⑤ Touche de réarmement
- ⑥ Voyant de dérangement brûleur
- ⑦ Interrupteur d'installation

3.1 Combustible

Gaz naturels Es (H) et Ei (L)

7 Déclaration de conformité

7 Déclaration de conformité

pour les chaudières à condensation équipées d'un brûleur gaz à air soufflé

La société Viessmann déclare que le produit

Condensola à brûleur MatriX

est conforme aux normes suivantes :	aux termes des directives
EN 303	90/396/CEE
pr EN 677	89/336/CEE
EN 60 335	73/ 23/CEE
DIN VDE 0722/prEN 50 165	92/ 42/CEE
EN 50 082-1	
EN 55 011/55 014	Ce produit est certifié comme suit :
EN 60 555	
EN 676	CE-0085

Faulquemont, 1997

Viessmann S.A. 57380 Faulquemont
Tél. 03 87 29 17 00
Fax 03 87 29 17 48
Minitel 36 14 Viessmann

Membre du Groupement des Fabricants de
Matériels de Chauffage Central par l'Eau Chaude
et de Production d'Eau Chaude Sanitaire (GFCC)

Sous réserves de modifications techniques.

5586 203-F